

29 Mai 1900

BULLETIN
DE
L'INSTITUT
NATIONAL GENEVOIS

TRAVAUX DES CINQ SECTIONS

1^{re} DES SCIENCES PHYSIQUES ET NATURELLES ; 2^e DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES, D'ARCHÉOLOGIE ET D'HISTOIRE ; 3^e DE LITTÉRATURE ; 4^e DES BEAUX-ARTS ; 5^e D'INDUSTRIE ET D'AGRICULTURE.

TOME XXXV

GENÈVE

CHEZ GEORG. ÉDITEUR, LIBRAIRE DE L'INSTITUT GENEVOIS
ET CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES DE LA SUISSE

1900

NOTES

SUR

JÉRÉMIE PAUZIÉ

Joaillier

Attaché à la Cour impériale de Russie

1716-1779

AVANT-PROPOS

En 1884, j'avais attiré l'attention des amateurs sur des portraits au pastel que l'on m'assurait provenir d'une famille Pauzié dont deux membres furent attachés à la Cour Impériale de Russie, l'un à titre de chirurgien, l'autre comme joaillier.

Je fis quelques recherches afin d'en faciliter la vente à une personne de condition modeste, habitant les Tranchées de Rive, à Genève. Cette dame m'avait été spécialement recommandée par un peintre genevois et je transmis le résultat de mes investigations à deux journaux de notre ville.

Ces tableaux représentant Jérémie Pauzié et l'une de ses sœurs furent achetés par M. Gustave Revilliod et placés dans

son admirable musée l'« Ariana » devenu, par disposition testamentaire, la propriété de la Ville de Genève.

Dès lors, M. Thury, libraire, rue Petitot, me confia un mémoire abrégé de la vie de Jérémie Pauzié, ayant partiellement trait au séjour de cet artiste en Russie, et il m'engagea à poursuivre mes recherches de manière à établir d'une façon plus précise et plus correcte les souvenirs et la vie de l'artiste.

C'est donc le résultat de ce travail qui va fournir matière aux paragraphes qui suivront ; il servira à faire amplement connaître un artiste très attaché à la République genevoise et qui l'a honorée non seulement par son talent, mais encore par ses libéralités.

Origine de la famille Pauzié

Les *Pauzié* (soit *Pausié*, *Pauzier*) étaient originaires de Clairac, petite ville sur le Lot, dans une charmante vallée qui dépendait jadis de l'ancien gouvernement de la Guyenne et de Gascogne.

Les *Pauzié* appartenaient à la religion réformée. Etant venus se fixer à Genève, ils y demeurèrent d'abord comme habitants, puis comme bourgeois. *Etienne Pauzié*, père de Jérémie, avait deux frères ; *Robert*, négociant en vins, resté à Clairac, et *Pierre*, chirurgien, attaché à la Cour impériale de Russie.

Etienne Pauzié (père de Jérémie) épousa Suzanne Bouverot. La cérémonie eut lieu le 30 avril 1708, à l'église de Saconnex-le-Petit, sur territoire genevois.

En 1729, sur les sollicitations de son frère Pierre, résidant à Moscou, il quitta Genève, emmenant avec lui ses deux fils, *Philibert* et le futur joaillier, *Jérémie*, alors âgé de douze ans, laissant à Genève trois de ses filles et un garçon.

Jérémie Pauzié était né à Genève, le 6 décembre 1716, et baptisé à l'église de St-Germain par Spectable Jean-Antoine Fatio ; son parrain fut (*Jérôme*) *Bouverot* citoyen de Genève,

(reçu bourgeois, à Genève, le 26 août 1702 pour 4200 florins, 10 écus pour la bibliothèque, 2 fusils et 2 gibernes) il était fils de Jean Bouverot, de Pont de Veyle, en Bresse.

II

Départ pour la Russie. — Tribulations. — Arrivée.

Nous avons vu que le départ d'Etienne Pauzié et de deux de ses fils eut lieu dans l'hiver de 1729. Dans les notes laissées par Jérémie Pauzié, il narre les difficultés, les tribulations sans nombre que son pauvre père eut à surmonter à l'occasion de ce long voyage, surtout dans une saison rigoureuse et en raison de ce que les moyens de communications étaient bien différents de ceux de nos jours.

Après avoir traversé la Suisse, l'Alsace, la Westphalie, nos voyageurs durent séjourner à Amsterdam où deux amis d'Etienne Pauzié, MM. *Du Thil* et *De Bergeries*, leur procurèrent les ressources pour se rendre pédestrement à Hambourg.

C'était en janvier. Arrêtés par l'intensité du froid, ils se virent contraints à stationner cinq jours dans une petite localité où le pauvre père, réduit à d'infimes ressources, dut abandonner une part de son bagage en garantie du règlement de ses dépenses. Heureusement qu'à son arrivée à Hambourg, Pauzié reçut quelque argent de son frère !

Hélas, ce secours ne put produire les résultats espérés, car Pauzié, épuisé et malade pendant six mois, dut s'en servir pour payer la nourriture, le logement, l'entretien de ses enfants et les frais occasionnés par sa maladie. Cela l'entraîna forcément à renoncer au voyage de son fils Philibert et à confier ce jeune homme, comme apprenti coutelier, à M. Dumas.

Emouvante, mais cruelle séparation pour tous et nouveau sujet d'inquiétude et de chagrin, car longue était la distance qui restait à parcourir !

En août, Etienne Pauzié et son fils arrivaient à St-Petersbourg, dépourvus de toutes ressources.

III

Séjour en Russie. — Nouvelles épreuves. — Mort d'Etienne Pauzié. — Apprentissage de Jérémie. — Son établissement comme joaillier. — Son mariage. — Appui des nobles et de la Cour impériale. — Voyage en Suisse. — Retour en Russie. — Incidents divers. — Départ de Russie pour Genève.

La situation était rendue d'autant plus douloureuse que le frère d'Etienne Pauzié, le chirurgien Pierre, absent de St-Petersbourg se trouvait en villégiature à Moscou.

Grâce à un restaurateur français, nommé Dubuisson, lui et son fils purent être logés et nourris durant quinze jours et parvinrent à obtenir un secours de dix écus d'un ami du chirurgien.

Malgré la distance qui sépare St-Petersbourg de Moscou, nos vaillants émigrants effectuèrent la route à pied, se contentant pour nourriture d'un peu de lait et de pain.

Après six semaines d'angoisses et de souffrances, on arrive à Moscou, ancienne capitale de l'Empire. La cité venait d'être en grande partie consumée par un violent incendie ; que l'on juge de la tristesse qui accompagna l'entrevue d'Etienne Pauzié avec son frère, la maison de ce dernier ayant été détruite. Tous deux durent, pendant plusieurs mois, recourir à la charité publique !

L'impératrice de Russie venait d'accorder le commandement de la ville d'Archangel à un brave ami des frères Pauzié, le brigadier Roland, et ce, en récompense de ses bons et longs services. Archangel, ville célèbre et commerçante, située sur la Dvina, à huit lieues de la mer Blanche, avait des maisons de bois, grossièrement bâties sur un espace d'une lieue de long sur moins de la moitié de large et sa forteresse n'était composée que d'une enceinte en bois.

C'est dans cette place éloignée, où la vie était rendue facile, le commerce et le culte libres, que Roland offrit d'emmener la famille Pauzié; Jérémie avait alors treize ans.

L'offre de l'ami bien accueillie, ils partirent de Moscou le 11 juin 1730 et, après quatre semaines de voyage, arrivaient à Vologda. Une chétive barque les transporta de là au lieu de destination.

Jérémie Pauzié raconte dans quel état de souffrance il avait mis son père pendant ce transfert. Voulant poursuivre des canards, le jeune homme sauta dans un petit bateau qui était attaché à la barque. Ne sachant pas ramer, le bateau alla à la dérive et ne s'arrêta sur la berge que près d'un grand bois éloigné de toute habitation.

Pendant douze heures il appela au secours; ses cris furent enfin entendus et il put être rendu aux siens malades de trouble et d'émotion.

Roland voulait incorporer notre étourdi dans le régiment de Vologda et lui créer une situation militaire. Il ne put mettre entièrement son plan à exécution, car après cinq mois de séjour à Archangel, ce bienfaiteur des Pauzié tomba malade et mourut. Il n'oublia point son infortuné ami, le père de Jérémie, auquel il légua cent roubles.

L'héritier éprouva un tel chagrin de la perte de son bienfaiteur qu'il en succomba peu de temps après.

Jérémie fait un touchant récit des derniers moments de son père : « J'étais dans un tel désespoir, écrit-il, que l'on m'enleva par force et l'on me transporta dans l'appartement de mon oncle, où ma tante fit tout son possible pour me tranquilliser. Le lendemain, malgré toutes les précautions que l'on prit pour ne pas me laisser sortir de la chambre, je trouvai moyen de passer par la fenêtre qui était basse et je m'introduisis dans la chambre où était le cadavre de mon père. Mon désespoir augmenta en le voyant et on eut toutes les peines possibles à m'éloigner de la couche funèbre ».

Jérémie Pauzié, ainsi livré à lui-même à l'âge de quatorze ans, reçut les secours de son oncle Pierre et c'est lui qui le recommanda à un artiste parisien, habile lapidaire, résidant à St-Petersbourg, nommé *Graveraux*.

Celui-ci le reçut comme apprenti en exigeant une durée de sept années pour lui apprendre son métier. Il fut bien accueilli par cet artiste et devint le sujet des affectueux soins de son épouse.

Comme on peut le croire, son instruction religieuse avait été fort négligée jusqu'alors. Un ministre de l'Eglise réformée française, M. Dunant, se chargea de lui donner trois fois par semaine des leçons qu'il suivit avec beaucoup de zèle et d'assiduité.

Après deux années d'apprentissage, Jérémie travaillait déjà avec beaucoup d'intelligence, de savoir et de goût, quoiqu'il eût à se plaindre de certaines brusqueries de son patron, bel homme, spirituel, mais adonné au jeu et à la boisson.

Une caravane venant de Chine avait apporté des pierres fines en rubis et autres pierres orientales à Anne Ivanovna,

tante de l'empereur Pierre II ⁽¹⁾ encore enfant, l'Impératrice régente manifesta le désir de les voir tailler. Jérémie Pauzié s'acquitta, souvent seul de cette tâche, dans un local choisi par la Souveraine.

Celle-ci admirait l'adresse du jeune apprenti, aussi lui proposa-t-elle, comme témoignage de sympathie et de confiance, de l'envoyer en Chine avec un de ses ambassadeurs, pour le choix et les achats de pierres précieuses destinées à la Cour. Par malheur pour Pauzié, l'Impératrice vint à décéder trois semaines après cette proposition ⁽²⁾ et il n'y fut donné aucune suite.

Ayant achevé son apprentissage, Jérémie Pauzié ne voulut pas donner satisfaction aux exigences de son maître qui aurait voulu profiter de lui et s'enrichir à ses dépens. Il s'en sépara non sans éprouver une vive peine, car M^{me} Gravereau avait pris soin de son éducation et lui avait épargné bien des désagréments, et se mit courageusement à l'œuvre pour son propre compte.

Un Genevois, ami de son père, M. De Carro, lui procura les instruments nécessaires; un israélite nommé Liebmann, accrédité à la Cour du régent Biren, fit une avance de fonds, et le jeune ouvrier, ainsi rendu à sa propre liberté, parvint à réaliser de jolis gains par son travail.

Non seulement d'honnêtes gens de la noblesse s'intéressèrent à ses efforts, mais il eut un ami, un protecteur qui lui rendait de fréquentes visites à son atelier; c'était le chancelier de Vorontsof, époux de la cousine germaine d'une

⁽¹⁾ Pierre II petit fils de Pierre-le-Grand (1727-1730).

⁽²⁾ Le 28 octobre 1740. Ivan VI, petit fils de Catherine I, lui succéda à l'âge de trois mois seulement. Après un an de règne sous la régence de Biren; il fut renversé et remplacé par Elisabeth, fille de Pierre-le-Grand.

dame d'honneur de la princesse Elisabeth. Cette dame lui procura d'intéressants travaux, tant pour le compte des personnages les plus marquants de la Cour que pour le sien. La régente Anne lui donna d'anciennes pièces à remonter dans un genre moderne.

Admis à la Cour, Pauzié savait se rendre agréable par ses manières distinguées et son excessive politesse; aussi la Souveraine le recevait avec un certain abandon, car elle lui parlait très familièrement dès qu'il lui avait délicatement baisé la main. Dans ses notes, le joaillier raconte comment la Régente procéda pour la réussite de son coup d'Etat et par quel habile moyen elle parvint, à l'aide de trois cents hommes, à prendre possession du trône impérial en qualité de fille de l'Empereur Pierre I.

Il dut, à cette occasion, se prémunir contre toute surprise, pour ne pas être dépossédé des bijoux et des pierres précieuses qui lui avaient été confiés. L'Impératrice victorieuse dans sa tentative reçut Pauzié avec beaucoup de prévenance et de considération. Le prince de Saxe, son filleul, sollicitait le duché de Courlande, l'Impératrice accéda à sa demande et ordonna à Pauzié la confection de la décoration de l'ordre de St-André (*) à laquelle quinze mille roubles furent consacrés. Ce beau travail fut préalablement modelé en cire, sur laquelle les brillants avaient été arrangés de façon que S. M. put le voir aussi bien que s'il avait été achevé.

Le chancelier de Vorontsoff réservait de son côté à son jeune ami joaillier la fabrication et l'ornementation des tabatières, bagues et autres pièces de valeur.

Le comte Linard, ambassadeur de la Cour de Saxe en Russie, le recommanda à de hauts personnages.

(*) Le Tsar est le grand maître de cet ordre qui a pour marque distinctive la croix de St-André avec l'effigie du saint pendue au bout ne autre petite croix. Cet ordre a été fondé par Pierre I.

C'est ainsi que trois ans après son mariage avec Elisabeth Scalonne ⁽¹⁾, Jérémie Pauzié se trouvait en possession de dix mille roubles ; il était alors père de trois enfants.

Le surmenage affaiblissait considérablement l'état de santé de Pauzié ; d'autre part la nostalgie le rendait triste ; aussi lorsque le ministre Kissler, de Mulhouse, lui proposa de faire avec lui un voyage en Suisse, accepta-t-il l'offre avec empressement.

Le comte chancelier de Vorontsoff et son épouse parurent affectés d'une si rapide résolution et reprochèrent à Pauzié l'abandon de sa femme et de ses enfants.

Sur ses loyales déclarations, l'opinion du comte et de la comtesse se modifia. D'abondantes lettres de recommandations pour les autorités des villes par lesquelles ils devaient passer lui furent promises et la comtesse le chargea de lui procurer une gouvernante.

L'impératrice le reçut avec affection et donna ordre de lui préparer un passeport. Elle se sépara de Pauzié en lui pressant la main, lui disant avec émotion : « Dieu te conduise, et apporte-moi quelque chose de joli quand tu reviendras ».

Après avoir mis ordre à ses affaires et fait de touchants adieux à sa famille, Pauzié se mit en route sur la fin de Novembre 1750.

Le douzième jour, il arrivait à Berlin et logea vis-à-vis de la maison du gouverneur feld-maréchal *Kitt*, qu'il avait connu à St-Pétersbourg. Il fut l'objet d'une cordiale réception chez ce haut personnage, de même que par *M. De Varandorff*, secrétaire de légation de Prusse en Russie.

⁽¹⁾ Scalogne, d'après les registres de l'état-civil de Genève. Ce nom de famille existe encore en Russie.

A Leipzig, M. et M^{me} *Kaguot* lui facilitèrent, par leur prévenance et leur crédit, la continuation du voyage. C'est dans cette ville qu'il rencontra M. *Benelle*, grand négociant en bijouterie et un autre Genevois, qui dans le langage du pays, exprima sa surprise et sa joie en lui disant : « Te voilà, bougre de pécata ».

Son passage à Berlin lui facilita des relations avec l'importante maison *Jordan* ; à Leipzig il acheta pour cinq mille écus de *galanteries* de la maison *Benelle* ce qui explique l'appui financier de la famille *Kaguot*.

Après un arrêt à Strasbourg, *Pauzié* se dirigea sur Bâle, établissant partout de solides relations commerciales.

De Bâle, il prit la route la plus courte et fit halte à Coppet où il ne put retenir ses larmes en apercevant Genève, son lieu chéri de naissance.

Le voici enfin dans ses murs, reçu avec une cordialité des plus expansive par son ami *De Carro* qui l'y avait précédé. Ses sœurs, tenant un magasin de ganterie, éprouvèrent une profonde émotion en retrouvant ce frère chéri, après une si longue absence.

Mis en rapport avec M. *De Vésélowsky*, dont il avait connu les frères en Russie, les plus vives assurances de sympathie lui furent témoignées.

Le célèbre joaillier *Pallard* lui confia des bijoux de valeur et il réserva pour S. M. l'Impératrice de Russie une petite montre sur bague, enrichie de diamants. Parmi ces importantes visites, citons celles faites à M. *Pasteur* et à M. le ministre *Dunant*, son catéchiste à St-Petersbourg. Enfin, il n'oublia point le célèbre médailleur *Dassier*, vieillard âgé de 85 ans, auquel il acheta plusieurs pièces remarquables

Mais l'heure du départ avait sonné. Il avait reçu la nouvelle que sa femme était accouchée d'une fille et que sa

présence était vivement désirée là-bas. Il dit donc adieu à ses sœurs et à ses amis et reprit la route pour la Russie, s'arrêtant à Berlin pour prendre la jeune personne destinée au service de madame la grande chancelière de Vorontsoff, ainsi que la future épouse d'un monsieur Vainach qui devait contracter mariage à Francfort.

On fit halte à Dresde où Pauzié était recommandé au comte de Bruhl, premier ministre de la Cour, ainsi qu'à d'autres grands négociants en bijouterie et à M. Poncet, Genevois, horloger du roi.

Königsberg, Dantzig et Riga furent les dernières étapes.

Deux cents lieues séparaient encore nos voyageurs de la capitale russe, où ils arrivèrent exempts de toute contrariété de voyage et de douane.

L'arrivée de Pauzié dans sa famille devint le sujet d'une véritable réjouissance ; la Cour de Russie ne resta pas indifférente à son heureux retour. Demandé aussitôt par l'Impératrice, il s'empressa de se rendre auprès d'elle et lui fit quelques présents, tout en lui étalant de ravissantes pièces, entr'autres un œuf fort artistement travaillé, portant les armes et le nom de la Souveraine, formé de brillants. Cet œuf s'ouvrait par un mystérieux ressort. Des pièces non moins ingénieuses, telles que tabatières d'un genre spécial, des bijoux en broches, épingles, bagues, etc. L'une de celles-ci fut passée, séance tenante, au doigt de l'Impératrice.

Douze mille roubles remis à Pauzié le dédomnagèrent amplement.

C'est par l'entremise de Pauzié que le fils du célèbre graveur en médailles Jean Dassier, Jacques-Ant. Dassier, habile graveur lui-même, se décida à quitter Londres pour entrer au service de la Cour de Russie, aux appointements de 3,500 roubles.

Pauzié eut maintes fois, d'ailleurs, l'occasion d'utiliser ses hautes relations au profit de ses compatriotes et de ses amis.

Dans l'une de ses visites, on le chargea de la confection d'une bague, avec brillant, de la valeur de douze mille roubles, pour être remise en don au comte d'Esterhazy.

Pauzié, invité à la table de ce personnage, en reçut de très avantageuses commandes.

Ayant éprouvé une grave maladie, Pauzié reçut la visite des gens de Cour qui lui portaient un sensible intérêt.

Un changement survint dans le gouvernement par l'avènement de Pierre III. Pauzié, créancier du nouvel empereur d'une somme assez considérable, lui rendit néanmoins visite. Le souverain lui dit en riant : « Je suis riche maintenant et vous payerai ma dette ».

A titre de sympathique souvenir, il en fit son joaillier officiel, avec le titre de brigadier, en vue de lui permettre l'entrée de ses appartements. Elle lui fut momentanément retirée par le fait de la jalousie, mais l'Impératrice lui ayant conservé son estime, saisit l'occasion de l'ensevelissement de sa tante pour confier à Pauzié la confection d'une couronne à placer sur la tête de l'auguste défunte.

La façon dont il se distingua dans ce travail le remit en faveur auprès du souverain.

Pauzié nous initie aux détails du decorum impérial. Il nous montre la grande salle, éclairée de plus de six mille bougies, dans laquelle reposait l'Impératrice. Tout est grandiose dans l'ornementation, tout est imposant dans le cérémonial du clergé russe.

A six heures du soir, il se trouvait avec l'Impératrice ; un page portant la couronne, la remit aux mains de Sa Majesté , à l'aide de Pauzié, la plaça sur la tête de la défunte I abeth.

Pauzié, dans la suite, s'associa pour trois années avec un Genevois habitant Londres, M. Louis-David Duval, beau-frère du célèbre Etienne Dumont, joaillier, possesseur d'une certaine fortune et de nombreux bijoux. Ils mirent chacun en commun 5000 roubles en capital et en marchandises. Duval était spécialement chargé des écritures; malheureusement, ne connaissant pas la langue du pays et d'humeur taciturne, il ne convenait guère pour les relations d'affaires avec la noblesse du pays et ne pouvait en rien aider son associé.

Les frères de Duval, joailliers de la Cour d'Angleterre, profitèrent pour expédier divers articles de bijouterie qui ne convenaient pas au genre de commerce de l'association, le débit ne lui fut pas avantageux car, dit Pauzié, il n'était permis qu'aux boutiques de la ville de vendre ces sortes de marchandises, ce qui aurait pu lui causer bien des désagréments s'il n'avait joui d'un très grand crédit à la Cour

Ces trois années expirées, l'association dut être rompue par suite d'une maladie dont fut atteint cet associé. Pauzié eut à souffrir de sa situation, tout en parvenant à liquider non sans peine les affaires de son commanditaire. Les frères de Duval lui envoyèrent dans ce but M. Peschier, garçon fort intelligent dans les écritures.

Pierre III (1) ne l'abandonna point et lui acheta beaucoup de bijoux pour sa tante et sa nièce, princesses de Holstein.

Pauzié rappelle qu'elles étaient peu fournies de brillants en comparaison des dames de la Cour; elles ne connaissaient pas les usages du pays, et me consultaient sur la manière de paraître les jours de gala. Voyant qu'elles n'étaient pas pourvues de bijoux, les dames de la Cour n'auraient pas manqué de dire : Voyez ces étrangères, elles viennent toutes nues dans

(1) Pierre III (1762); sa femme Catherine le força d'abdiquer et on assure qu'elle le fit étrangler.

notre pays et s'en retournent avec des richesses. Je leur fis plusieurs garnitures en pierres fausses de différentes couleurs, mêlées avec des brillants, ce qui produisit un effet merveilleux. Les dames ouvraient de grands yeux à la vue de ces pierreries, si bien assorties et de toute perfection. D'abord qu'elles m'apercevaient à la Cour, elles venaient me demander si ces pierres étaient fines, et moi, je n'avais garde de leur dire le contraire. L'empereur qui était du secret en fut charmé, d'autant plus que cela lui évitait de fortes dépenses. •

L'Eglise réformée, dont Pauzié fit partie pendant quinze ans comme ancien d'église, venant d'être détruite par le feu, reçut ainsi une dotation de l'empereur, grâce à l'appui des princesses, auxquelles l'artiste avait eu recours.

Une charmante anecdote nous est contée par Pauzié à l'occasion d'une visite, réclamée par l'Impératrice, à la somptueuse résidence de Péterhof.

Présenté à S. M. dans sa chambre à coucher, il la trouve, paraît-il, d'humeur peu agréable. Sans perdre contenance, il lui dit qu'il lui montrera une autre fois un magnifique bouquet de brillants et le glisse dans la poche de son vêtement. Sans plus de façon, l'impératrice s'élançe sur lui pour s'emparer du bouquet. Au même instant une porte dérobée s'ouvre et l'empereur vêtu de sa robe de chambre paraît, stupéfait du sans-gêne de son auguste épouse, et demande la raison de ce qui survenait.

Pauzié eut l'habileté de prier l'empereur de venir à son secours, ne voulant, lui dit-il, à cause de la mauvaise humeur de l'Impératrice, ne remettre l'objet qu'elle convoitait qu'à lui-même.

L'empereur se mit à rire de l'aventure, reçut le bouquet et l'offrit à la souveraine, redevenue joyeuse.

Pauzié eut de nouvelles offres à propos des fêtes du couronnement; il dut accepter à dîner avec le grand chancelier de Varonsoff et on le retint pour assister à une comédie à propos de laquelle l'empereur se mit dans l'orchestre pour jouer du violon, avec les musiciens italiens et quelques gentilshommes de sa Cour.

Au sortir de la représentation, à dix heures du soir, Pauzié fut mandé par l'Impératrice qui lui donna à restaurer son bijou de l'Ordre de Sainte-Catherine (1).

Or, cette nuit même devait éclater le fameux complot qui amena la déposition, puis la mort de Pierre III, et l'avènement au trône de sa femme, Catherine II. Pauzié nous donne, sur ces tragiques événements, des détails pleins d'intérêt.

Pauzié, rentré à son domicile, demanda que sa maison fut mise sous bonne garde parce qu'il s'y trouvait beaucoup de bijoux appartenant à la Couronne et aux dames de la Cour, séjournant dans ce moment critique à Oranienbaum. Il y avait au nombre de ces riches pièces la clef destinée au grand chambellan Chérémèteff, toute garnie de pierres et renfermée dans un étui de velours, estimée dix mille roubles; l'artiste eut la faveur de la remettre directement à l'Impératrice. Plus tard, lors de la rentrée de l'Impératrice à St-Petersbourg, il intervint auprès d'elle en faveur des princesses de Holstein et celles-ci, en reconnaissance des démarches de Pauzié, lui remirent cent écus pour l'Eglise française.

En prévision du couronnement à Moscou de l'Impératrice

(1) La marque distinctive de l'Ordre de Ste-Catherine est un ruban blanc mis en écharpe sur l'épaule droite, lequel soutient une médaille garnie en diamants sur laquelle est l'image de Ste-Catherine, avec la légende « *par l'amour et la fidélité* », il est commun aux deux sexes et a été fondé par Pierre I^{er}.

Catherine II (¹), la préparation du diadème fut confiée à Pauzié. à ce moment créancier de l'ex-Empeur de la somme de cinquante mille roubles. Il eut la joie d'en obtenir garantie du règlement payable tous les six mois par versements de dix mille roubles. Cet engagement fut accompagné d'importantes commandes destinées aux présents.

Pauzié rappelle, à l'occasion de la commande du diadème, « qu'il dut satisfaire à un désir du chambellan Besky, en s'adjoignant un Français très habile, nommé Anroté, qui s'acquitta fort bien de sa besogne. Il ajoute que l'Impératrice tenait à la conservation de cette couronne; aussi choisit-il les plus grandes pierres propres à être employées dans des garnitures modernes soit en brillants ou pierres de couleurs ».

Ce diadème pesait cinq livres et Pauzié eut l'honneur de le placer, à titre d'essai, sur la tête de l'Impératrice qui, satisfaite, l'engagea à assister à la cérémonie du couronnement.

Malgré tant d'avantages, la situation de Pauzié était tendue; il devait de très fortes sommes à ses correspondants de Hollande (plus de 300,000 florins) et à ceux d'Allemagne, etc., car il ne pouvait opérer le recouvrement de ce qui lui était dû par certains personnages de la Cour. Depuis l'avènement de Catherine II au trône, ils lui avaient extorqué la valeur de dix mille roubles.

Le travail forcé et les courses auxquels il fut assujéti le rendirent malade à tel point qu'il dut rester alité pendant six semaines.

(¹) Catherine II, la grande tzarine (1729-1796), régna avec gloire, étendit ses Etats et fit respecter sa puissance. Les hommes de lettres, les philosophes, la célébrèrent, mais, dit le genevois Jean-Pierre Béranger dans sa traduction de la géographie de Busching, « les éloges donnés aux princes puissants auraient plus de poids, si l'on pouvait les blâmer, être juste et vrai avec impunité ».

Profitant de la circonstance, un escroc lui extorqua des bijoux d'une valeur de 12,000 roubles à l'aide d'un faux billet du feld-maréchal Razoumowsky, seigneur de probité et très sympathique à Pauzié.

L'Impératrice, en séjour à Moscou, eut connaissance de ce vol, s'apitoya sur les infortunes de Pauzié et fit rechercher le coupable. Quelques pièces retrouvées, rendues à notre artiste, le dédommagèrent ; de son côté la souveraine le chargea de confectionner un bijou de l'ordre de St-André, tout composé de brillants, avec l'étoile, pour être offert au comte Stanislas Auguste Poniatowski. Cette pièce artistique représentait comme valeur trente mille roubles.

C'est ce personnage au cœur sensible, à l'esprit cultivé, à l'âme généreuse que Catherine II fit monter sur le trône de Pologne, en 1763, sous le nom de Stanislas II. Ce prince infortuné, poursuivi et calomnié par ses sujets, finit par être assassiné.

Pauzié parle d'un enlèvement projeté de l'Impératrice, à Moscou, heureusement découvert et empêché par les soins du comte Orloff, sur l'avis qui lui avait été donné par un soldat attaché à la conspiration.

Dès ce temps, Pauzié songeait à revenir dans son pays ; il écrivit à cette intention à son ami De Carro, alors à Moscou, afin de savoir s'il pourrait subsister à Genève avec sa femme et cinq enfants, à l'aide des sommes provenant de ses économies.

Pour arriver à rentrer plus vite dans les fonds qui lui restaient dûs par la Cour Impériale, il promit au chambellan Berky, nommé directeur de l'hospice des enfants trouvés, une somme de mille roubles en faveur de cette nouvelle fondation.

IV

Départ de Russie

Après trente années de labeur en Russie, Pauzié pu mettre à exécution son projet de retour au pays natal. Il fit un accord avec MM. Mathey et Beautach pour la remise de son atelier et de son mobilier. Puis s'étant rendu auprès de l'Impératrice, il lui remit un portrait enrichi de diamants, qu'elle lui avait donné à faire pour le comte de Mercy, ambassadeur de la Cour de Vienne, travail qui lui valut huit mille roubles. La souveraine lui remit deux médailles avec son portrait destinés à M. D'Alembert, à Paris et M. de Voltaire, à Genève.

Toutes affaires réglées, Pauzié reçut son passeport et le 4 janvier 1764, laissant à la Cour l'espérance qu'il n'allait dans son pays que pour y rétablir sa santé ébranlée et revenir après guérison, il se recommanda pieusement au Maître de sa destinée, puis fit ses adieux à ses amis et serviteurs ; ils ne se séparèrent de lui qu'après des manifestations de vive sympathie et de sincère émotion.

Pendant ce temps, il avait facilité le départ de sa femme et de ses enfants qui attendaient leur chef à six lieues de St-Pétersbourg, chez un ami qui avait une fabrique d'indiennes.

Ayant rejoint sa famille, il prit la direction de la frontière de Prusse. Il écrivit à l'aide d'un diamant sur une vitre de l'auberge où il logea :

« Après trente ans de larmes et de travaux, je vais chercher un lieu où je puisse en repos prier l'Être suprême d'y adoucir mes maux. »

Au mois de mars 1764, Pauzié avait la joie d'être reçu à Genève par son ami De Carro et de s'installer définitivement dans la cité qu'il affectionnait.

V:

**Séjour à Genève. — Sa naturalisation. — Son décès.
Son testament. — Mort de son épouse. — Conclusions.**

Pauzié fit d'abord l'acquisition d'un immeuble et se présenta comme candidat à la bourgeoisie. Son admission eut lieu le 4 avril 1770 avec ses deux fils François et Jean, moyennant 5,250 florins, plus mille florins pour la bibliothèque et deux assortiments pour l'arsenal.

Il habita d'abord la rue Verdaine, puis la place de la Fusterie; c'est là que le brave Pauzié mourut le 30 novembre 1779, à l'âge de soixante-trois ans et demi.

Son épouse Elisabeth Scalonne est décédée dans cette maison le 8 vendémiaire, an XII, soit le 1^{er} octobre 1803.

Voici quelles ont été les dispositions testamentaires de Jérémie Pauzié, conservées dans les minutes du notaire genevois Jacques Mercier, à la date du 8 mars 1779, homologuées le 3 décembre de la même année.

Ces minutes sont actuellement déposées aux Archives d'Etat de Genève.

Au nom de Dieu! Amen!

Je soussigné Jérémie Pauzié, bourgeois de Genève, ai jugé convenable de faire mon dernier testament clos et secret comme suit après avoir imploré le secours de la miséricorde divine.

Je donne et legue à l'Hôpital général de cette ville la somme de neuf cents livres argent courant, soit trois mille et cent cinquante florins monnaie de Genève.

Item. Je donne et lègue à la Bourse française établie en cette ville mille et cinquante florins.

Item. Je donne et lègue à la Bourse allemande établie aussi en cette ville cinq cent vingt-cinq florins et au fonds des cathécumènes pareille somme de cinq cent vingt-cinq florins.

Item. Je donne et lègue à Robert Pauzié, mon frère, la rente annuelle et viagère de cinq cents livres de France, acquise en France, constituée sur trente têtes de jeunes filles, que m'a vendue M. Garrigues par acte Mercier, notaire, du 4 décembre 1776.

Des arrérages de laquelle rente viagère échus à mon décès et à écheoir, ensuite mon dit frère jouira comme j'en ai joui moi-même, à quel effet les titres d'ycelle rente lui seront remis lors de mon décès.

Je donne et lègue à Madeleine Pauzié ma chère sœur mille et cinquante florins.

Item. Je donne et lègue pareille somme de mille et cinquante florins à ma nièce Brossard, femme Guinand et pareille somme de mille et cinquante florins à mon neveu Pellet.

Item. Je donne et lègue à madame Marie Scalogne, ma chère femme, la somme de neuf mille livres argent courant dont elle jouira pendant sa vie et qui sera réversible après sa mort à nos enfants par égale part suivant la Loy de cette République.

Je donne et lègue d'ailleurs à ma dite chère femme pendant sa viduité une pension annuelle de cinq cents écus soit cinq mille deux cent et cinquante florins, payable la moitié tous les six mois d'avance dès mon décès, ordonnant d'ailleurs que cette pension annuelle lui soit assurée sur ma maison de la rue Verdaine et sur ses loiers à concurrence au moins des dits loiers dont la vacance ne sera cependant jamais à sa charge pour cette pension.

Je donne et lègue encore à ma dite chère femme pendant sa viduité la jouissance de l'appartement que j'occupe actuellement avec elle au second étage de ma dite maison, avec celle des appartenances et dépendances du dit appartement. Je lui donne aussi la jouissance pendant sa viduité de tous mes meubles meublans, de toute ma vaisselle d'argent, de tous mes ustensiles de ménage, de tout mon linge de lit et de table.

Je lui lègue encore toutes les provisions de bouche et de ménage que je pourrai laisser à ma mort. Je défère enfin à ma dite femme la tutèle et curatelle de ceux de nos enfants qui pourraient être mineurs à ma mort, et, cette qualité, elle jouira de la portion héréditaire de nos dits enfants mineurs jusqu'à leur mariage ou majorité à la charge par elle de les nourrir et entretenir et de pourvoir jusqu'alors à leur éducation d'une manière convenable.

Je prie mes bons amis Pierre Pasteur et Jean De Carro, ancien capitaine, de vouloir bien aider ma dite femme dans cette curatèle en qualité de conseillers curateliaires et d'accepter chacun une bague de trois cents livres argent courant.

Je donne et lègue à chacun de mes fils et filles par préciput, les rentes viagères que je peux avoir acquises sur la tête de chacun d'eux.

J'institue pour mes héritiers universels François et Jean Pauzié, mes deux fils, chacun pour un cinquième, Anne et Sara Pauzié, mes deux filles, la première épouse de M. Hess, la seconde épouse de M. Hilt, chacune pour un dixième en tenant compte pour chacunes d'elles sur ce dixième de ce que je leur ai constitué et payé lors de leur mariage. Marie Pauzié ma fille cadette pour un cinquième, les enfants de ma fille Hess nés et à naître pour un dixième et les en-

fants de ma fille Hilt nés et à naître pour un dixième, priant Monsieur le Procureur général d'établir un curateur à mes dits petits enfants Hess et Hilt pour gérer, administrer et placer en lieu sûr leur dite portion héréditaire dont les revenus et intérêts seront cependant délivrés aux dites dames Hess et Hilt pendant leur vie soit à chacune d'elles les intérêts et revenus de la portion appartenant à ses enfants, lesquels enfants ne pourront toucher leur dite portion qu'à leur mariage ou majorité, mais seulement après la mort de leur dite mère.

Je révoque toute autre disposition de dernière volonté que je pourrais avoir cy devant faite. Je souhaite que celle-ci soit mon dernier testament, que si elle ne peut valoir comme testament elle vaille comme codicille ou par tout autre meilleur moyen. Je prie enfin M^r le Lieutenant de l'homologuer afin qu'il ait son entier effet et après avoir lu et relu le présent testament, je l'ai signé à Genève le huitième mars mil sept cent septante-neuf, et j'ai prié M^r Mercier, avocat et notaire, à qui je l'ai dicté de le signer avec moy.

Signé : Jérémie PAUZÉ.

MERCIER, notaire.

Cette pièce porte quatre cachets cire rouge, du notaire Mercier (1).

(1) La cession obtenue par M. Garrigues, Jean-Barthelemy, du 10 février 1777, lui avait été faite par le notaire Mercier au nom de Jean-Pierre Salomon, négociant, bourgeois de Genève, et par Jean-Louis Baux, citoyen de Genève, qui tenaient les titres de François-Louis Senn. L'acte manuscrit est accompagné d'un document imprimé du 10 juillet 1775. Les titres furent déposés chez M. Mercier.

L'acte porte au dos : Cession pour M. Jean-Pierre Salomon, négociant, bourgeois de Genève, par M. Etienne Clavière, négociant, bourgeois et Conseiller au Conseil des Deux cents de cette République, du 11 octobre 1776.

Jaques Mercier, notaire, a joint une déclaration signée de plusieurs témoins et de Jérémie Pauzié, A. Pictet-Girod, et Pierre Louis, citoyen de Genève, F. Berney, huissier du Magnifique Petit Conseil, Claude Dupuy, maître perruquier, Honorable Louis Boulaz de Romainmotier, habitant.

. . .

La vie de Jérémie Pauzié peut être donnée en exemple à ses concitoyens.

Arraché à sa famille, comme à sa patrie adoptive, il a, dans le labeur, noblement accompli sa tâche.

Ses libéralités démontrent combien il était pénétré de l'importance de ses devoirs; sa confiance absolue mise en l'Être suprême, au Maître de sa destinée, selon son expression, nous le présente comme un esprit supérieur, une âme fortifiée par la foi et l'espérance en la récompense destinée à celui qui aura suivi les voies de la droiture et de la justice.

Claudius FONTAINE-BORGEL.

